Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024 S LO

Publié le 03/07/2024

ID: 074-217400860-20240702-D\_2024\_07\_02\_05-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE: LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Région Rhône Alpes	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal		
Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois	Séance du mardi 2 juillet 2024  Par suite d'une convocation en date du 24 juin 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le mardi 2 ivillet 2024 à 20100 avez le précidence de		
Canton de St Julien en Genevois			
Commune de Contamine-Sarzin			
(74270)	mairie, le mardi 2 juillet 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.		
	Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie		
Nombre de conseillers : 15	Ceccon, M. Christophe Comé, Mme Pierrette Baton		
B	Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole		
En exercice: 13	Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni		
Présents : 11	Lesquels forment la majorité des membres en exercice et		
110001103 / 11	peuvent délibérer valablement en exécution de l'article		
Votants: 12	L2121-17 du code général des collectivités territoriales.		
Délibération n°D_2024_07_02_05	Absent ayant donné procuration : M. Julien Langloys à		
	Mme Anne-Marie Ceccon		
	Absent excusé: M. Norbert Regard		
	Absent:/		
	Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal,		
	il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du		
	code général des collectivités territoriales à l'élection d'un		
	secrétaire pris au sein du conseil.		
	Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.		

## Objet: Budget principal – Exercice 2024 - Décision modificative n°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget 2024 de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 suivante du budget principal de l'exercice 2024 :

omBot brutthur at a transfer and a		
Section de fonctionnement		
Dépenses de fonctionnement		
023 – Virement à la section de fonctionnement		10 370.75 €
617 – Etudes et recherche		3 537.54 €
6817 – Dotation aux dépréciations des actifs circulants	-	308.00 €
Total dépenses de fonctionnement	+	13 600.29 €
Section de fonctionnement		
Recettes de fonctionnement		
6419 – Remboursements rémunérations personnel	+	7 700.00 €
7817 – Reprise sur dépréciations des actifs circulants	+	5 900.29 €
Total recettes de fonctionnement	+	13 600.29 €
Section d'investissement		
Dépenses d'investissement		
165 – Dépôts et cautionnements versés	+	3 000.00 €
2111 – Terrains nus	-	25 185.00 €
2115 – Terrains bâtis	+	154 000.00 €
21311 - Bâtiments administratifs	+	15 000.00 €
21316 – équipements du cimetière	+	2 200.00 €
21318 – Autres bâtiments publics	+	22 000.00 €
21351 – Bâtiments publics	-	30 000.00 €
2151 – Réseaux de voirie	+	40 000.00 €
2152 – Installations de voirie	+	10 000.00 €
215731 – Matériel roulant		9 500.00 €
Total dépenses d'investissement	+	200 515.00 €

## COMMUNE DE CONTAMINE-SARZIN

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 03/07/2024

ID: 074-217400860-20240702-D\_2024\_07\_02\_05-DE

Recettes d'investissement

021 – Virement de la section de fonctionnement	+	10 370.75 €
024 – Produits des cessions (Renault Trafic)	+	9 000.00 €
10226 – Taxe d'aménagement	+	7 672.25 €
1323 – Subventions d'investissement – Départements	+	26 315.00 €
1641 – Emprunt en euros	+	146 000.00 €
165 – Dépôts et cautionnement reçus	+	1 157.00 €
Total recettes d'investissement	+	200 515.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal, autorise la décision modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2024 proposée par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Contamine-Sarzin, le 2 juillet 2024

Compte tenu de sa télétransmission le :

C 3 JUIL, 2024

De sa publication: 0 3 JUIL, 2024

Et de sa mise en ligne le : () 3 JUIL, 2024

Georges CANICATTI

Pierrette BATON MARECHAL

Le secrétaire de séan